

12/03/09

Le Nord-Isère
a passé la barre
des 200 000
habitants en
2007...

A ce rythme,
il passerait celle
des 300 000
habitants en
2032 !

Le SCoT face à la croissance récente de la population

Un enjeu central dans le PADD : organiser au mieux la vie
des populations à venir.

Plus la population augmente plus l'enjeu est de taille.

Depuis 1999, une croissance très soutenue

	Population	Evolutions	
2006	196 600	1999-2006	1990-1999
1999	175 800	+ 20 800 hab = 2 970/an	+ 20 400 hab = 2 260/an
1990	155 300	41 3000 habitants supplémentaires en 16 ans	

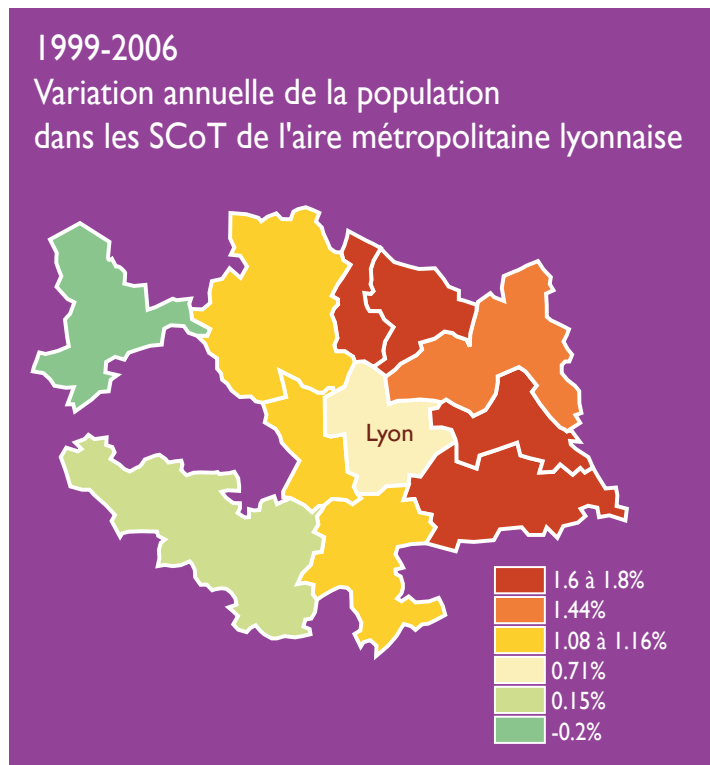
1999-2006 : un rythme de croissance supérieur à l'“hypothèse” de 1,50 retenue pour le SCoT.

Taux de variation annuelle

1999 -2006 = 1,61%

1990 -1999 = 1,39

Une dynamique qui s'inscrit dans la proximité de grandes villes régionales



Population	2006	1990
Interscot (11 SCoT)	2 900 000	2 640 000
SCoT nord-Isère	196 600	155 400
Poids du Nord-isère	6,8%	5,9%

1999-2006 : dans un contexte de croissance soutenue de l'aire métropolitaine lyonnaise, le **Nord-Isère joue un rôle significatif et voit son "poids" augmenter.**

Le Nord-Isère parmi les “leader” de la croissance dans l’aire métropolitaine lyonnaise

Taux de variation annuelle dans les SCOT	1999-2006	1990-1999
Interscot (11 SCOT)	1,36	1,17
Nord-Isère	1,61	1,39
Boucle du Rhône	1,66	0,91
Rives du Rhone	1,16	0,79
Agglomération lyonnaise	0,71	0,35
Sud Loire (Saint-Etienne)	0,15	-0,38

C’est la confirmation de l’attractivité résidentielle de l’est lyonnais...

Trop près ou trop loin des grandes villes ?

1999-2006	Croissance totale	Solde naturel	Solde migratoire
INTERSCOT	154 700	118 000	36 700
Nord-Isère	20 800	9 600	11 200
Part du Nord Isère	13,4%	8%	30,5%

Le solde migratoire des communes ne signifie pas que toutes les populations soient venues de Lyon (on ne connaît pas encore leur origine), mais il traduit l'attractivité des communes par le jeu de l'offre de logements et de terrains.

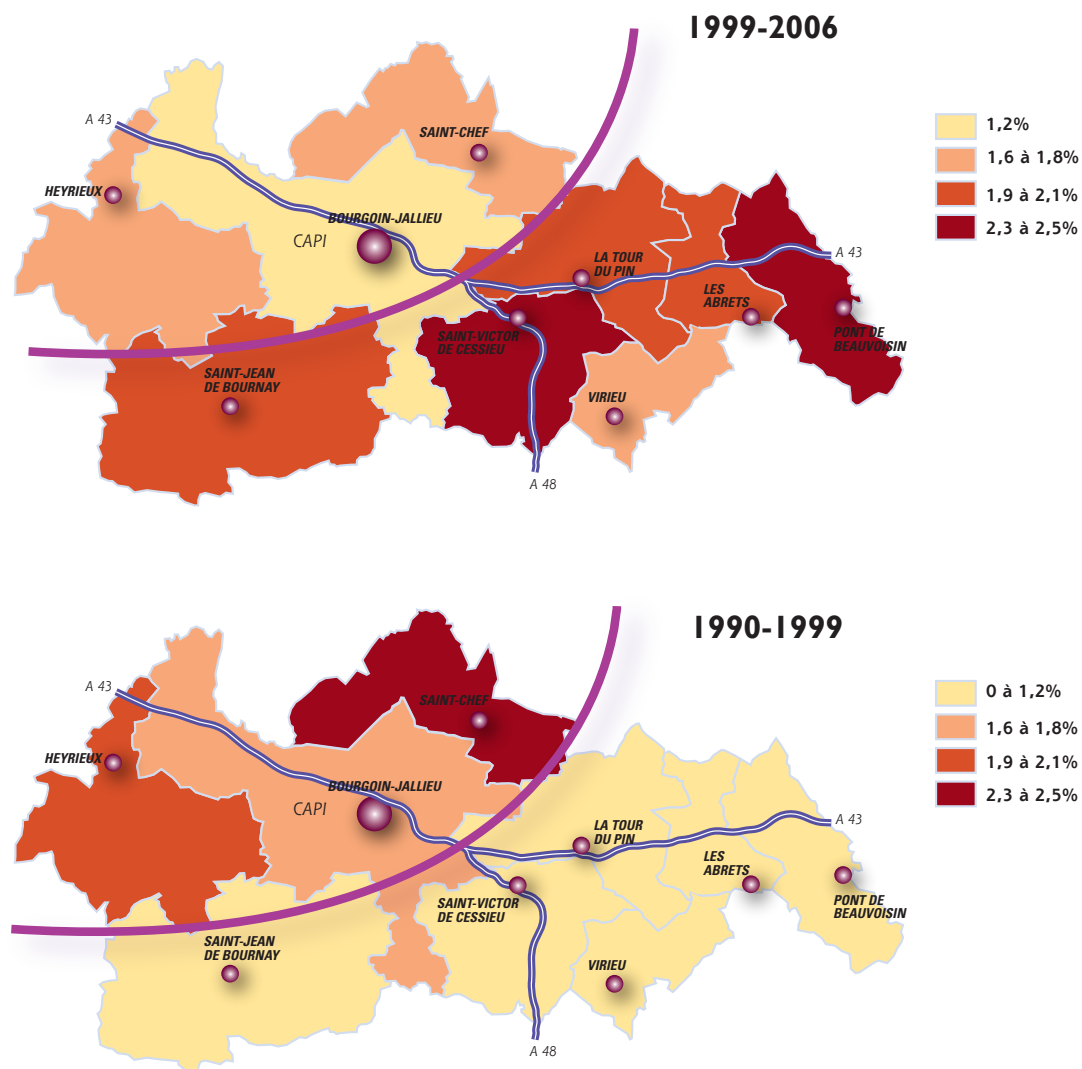
La croissance du N-I a été soutenue par un taux de construction de logements supérieur à la moyenne régionale : **9 logements pour 1000 habitants** (Interscot = 6)

Le type de croissance dans le périmètre du SCoT

	Solde naturel/an	Solde migratoire/an	Croissance "tirée" par :
1999-2006	1371	1602	L'apport migratoire
1990-1999	884	445	La natalité (>mortalité)
Tendances	Croissance naturelle soutenue	Croissance par apport migratoire prend le dessus	

Des inversions de tendances dans le périmètre du SCoT entre les deux périodes

La croissance démographique (taux de variation annuelle)



	Ouest proximité de Lyon	Sud et Est
1999-2006	1,3	2,1
1990-1999	1,8	0,7
Une croissance dans les secteurs plus éloignés des villes		

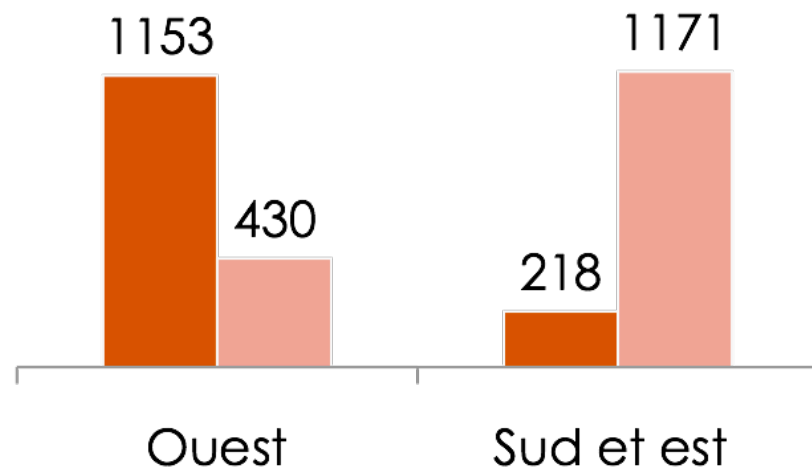
Les modes de croissance différenciés (moy/an)

8

1999-2006



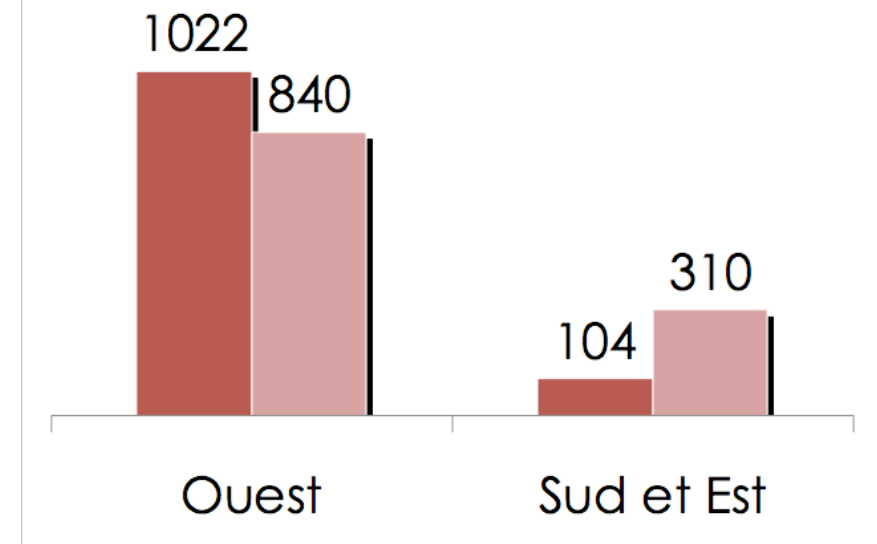
■ Solde naturel ■ Solde migratoire



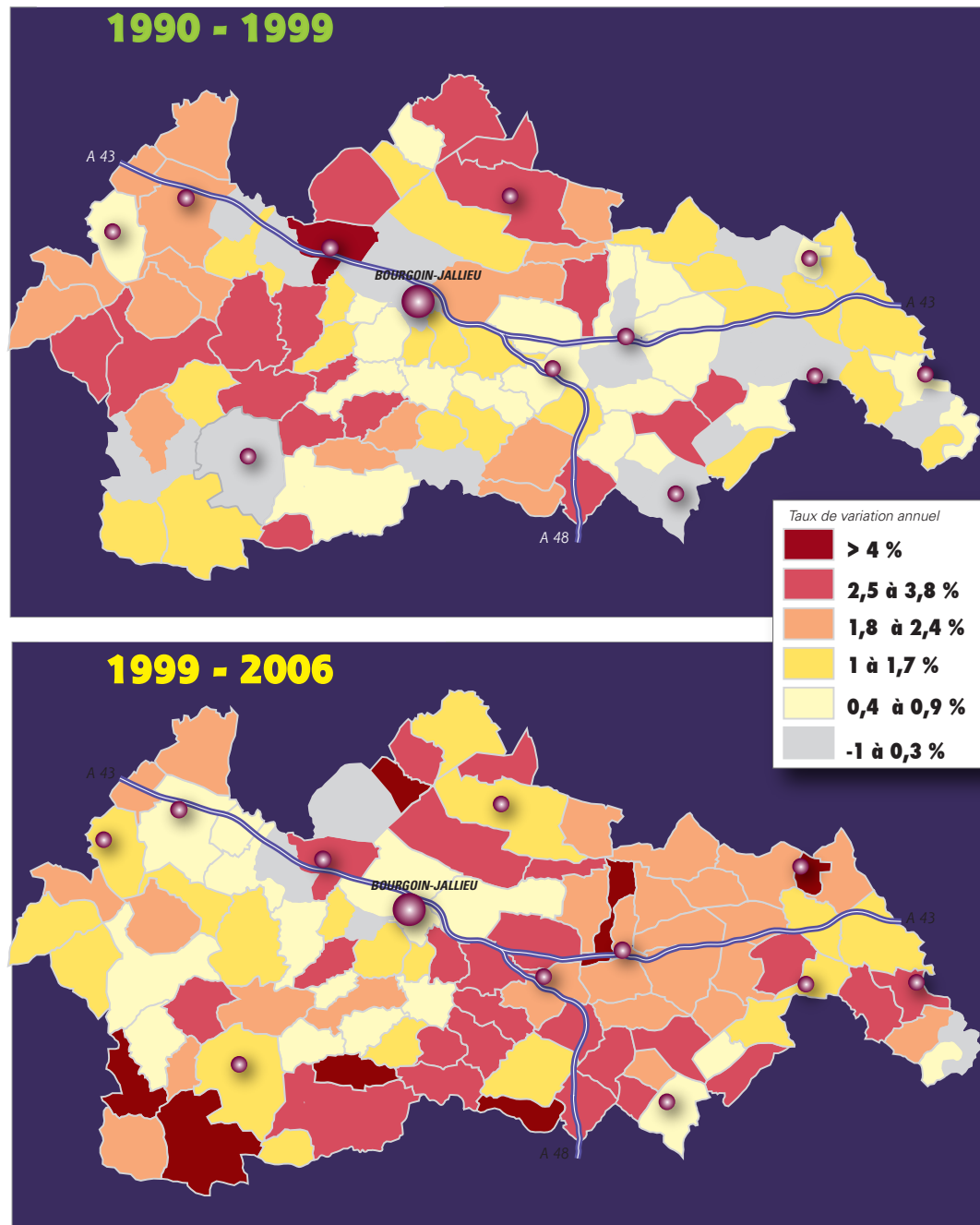
1990-1999



■ Solde naturel ■ de migratoire



Evolution de la population des communes du SCoT



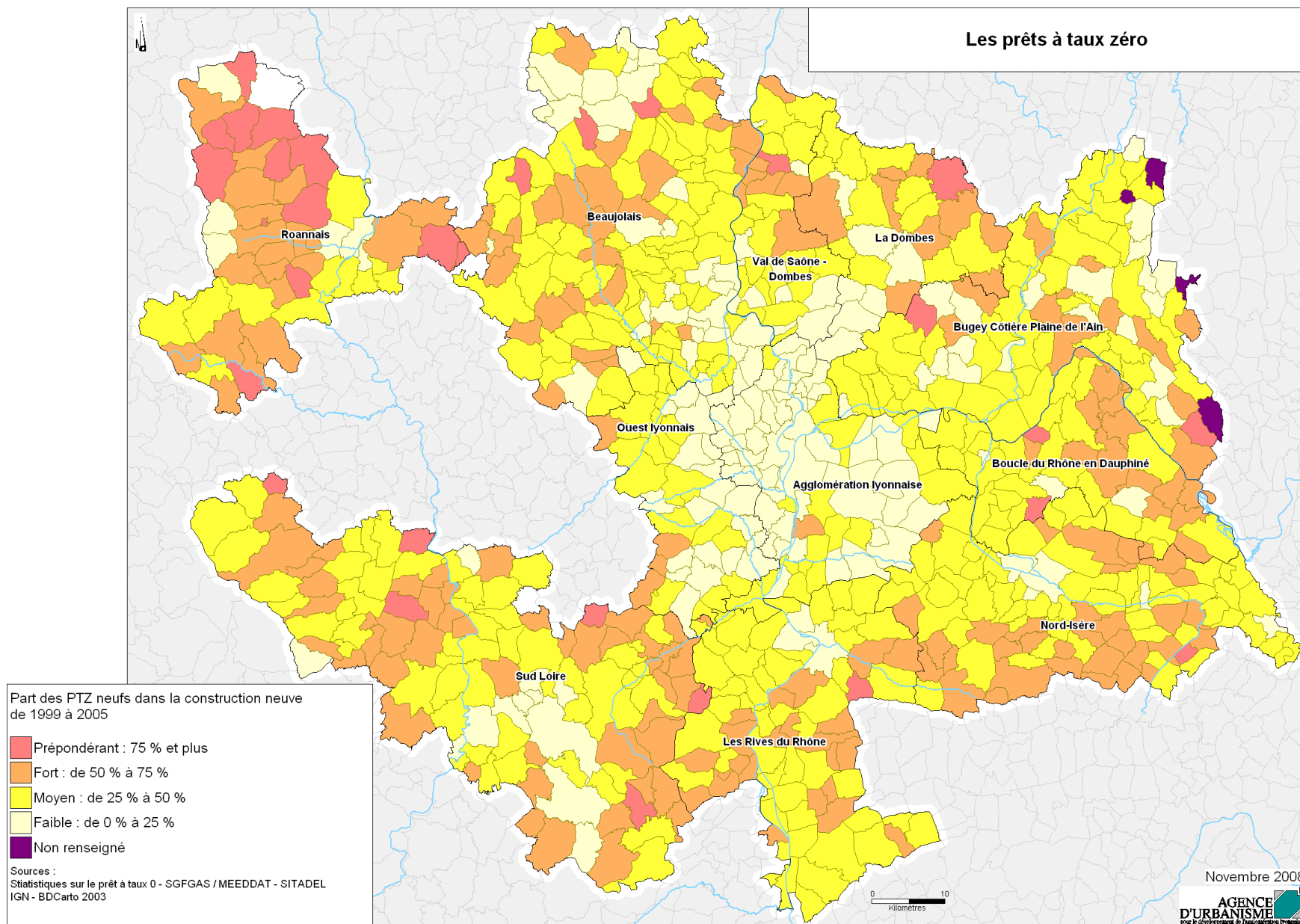
Que retenir de ces résultats ?

A **ce rythme**,
le Nord Isère
compterait :

250 000 hbts en
2020
et 293 000 en 2030.
**Est-ce souhaitable,
soutenable ?**

La croissance à venir
ne dépendra pas non
plus du hasard, mais
des choix et
orientations du SCoT.

- Une telle croissance n'est pas arrivée par hasard...
- Elle résulte de plusieurs facteurs :
 - Une **demande urbaine** non satisfaite dans les villes en raison de la flambée des prix depuis 10 ans,
 - Une **offre** importante (trop ?) de **terrains à bâtir** (ce qui n'a pas empêché l'augmentation des prix)
 - L'arrivée de nouveaux **investisseurs** (produits classiques ou produits de défiscalisation)
 - Les mode de **financement** : prêts plus longs et prêt aidés à l'accession (prêt à taux zéro)
 - Une **offre de TC** qui a progressé et participe à l'attractivité...



Nord-Isère : 35% des accédants en maison individuelle ont bénéficié d'un prêt à taux zéro, mais 50 à 75% dans les communes les plus éloignées des villes. (Inter-scot = 26%) (PTZ = ménages aux ressources <120% du plafond HLM)

Des questions urgentes et renouvelées pour le SCoT

Taux de variation annuelle depuis 1999

- **Villes centre (gare) = 1,5**
- **Villes et bourgs relais = 1,1**
- **Villages = 1,9**

Taux de variation proposés à l'issu du PADD

- **Villes centre (gare) : 1,8 à 2%**
- **Villes et bourgs relais = 1,5**
- **Villages = 0,7**

- On est loin des attendus exprimés dans le SCoT :
 - Orienter prioritairement la croissance démographique vers les villes en maîtrisant celle des communes rurales,
 - Doter le territoires de villes qui offrent plus de réponses localement aux besoins des populations (et de fait limitent certains déplacements),
 - Maintenir un espace rural et agricole.
- Pour mettre en œuvre le PADD, le document d'orientations générales (DOG) traduira ces objectifs en **orientations** = des prescriptions (opposables) et des recommandations.

La question démographique au cœur de l'aménagement du territoire

- Le SCoT doit exposer les moyens que se donne le territoire pour **répondre aux besoins des populations** : logements, déplacements, emplois, équipements (ces besoins évoluent avec la population).
- Le SCoT doit aussi exposer comment il va **préserver les ressources naturelles : espace, eau, air**.
- Ainsi il est d'autant plus **IMPORTANT** de définir ce que nous voulons pour ce territoire que le **contexte est à la croissance** (même si la crise actuelle amène une pause) .

Conclusion

- Le SCoT doit définir le type de croissance qu'il peut assurer :
 - le même que ces dernières années ?
 - un rythme plus lent ?
- Dans tous les cas, il doit se donner les moyens de maîtriser mieux la manière dont va se faire ce développement dans les 15 ans à venir : ce sera l'objet des règles du DOG.

Les mots clefs du PADD à traduire dans le DOG

- Se doter **de villes de taille suffisante** pour offrir des services et équipements pour le nord de l'Isère (être ainsi moins dépendant des villes régionales) et organiser mieux les déplacements en TC
- **Rassembler plutôt que disperser** : logements, emplois, équipements pour éviter le “zonage” et rendre faisable le développement de TC efficaces.
- **Économiser** les espaces agricoles et naturels en divisant par 4 ou 5 la consommation foncière : la notion de densité s'appliquera aux logements mais aussi aux commerces et activités,